# ROUBAIX

## N'OUBLIONS PAS

N'oublions pas que les écoles libres catholiques ont besoin d'être aidées pour pouvoir continuer à accomplir la grande tâche qui leur incombe.

N'oublions pas que nous avons tous, à notre portée, un moyen très simple et nullement coûteux, de leur fournir, en partie tout au moins, l'aide pécuniaire qui leur est nécessaire.

Ce moyen consiste à ne plus expédier nos cartes de nouvel an sous enveloppes, mais sous bandes postales spéciales vendues par le Comité des Ecoles libres catholiques au prix de cinq francs le cent.

La différence entre le prix réel de ces bandes, timbrées à deux centimes et le prix de vente est répartie entre toutes les écoles catholiques de la ville.

Chaque centaine de cartes, sans nous coûter un centime de plus que si nous nous servions du système d'envoi sous enveloppes, rapporte donc à nos écoles une somme de trois francs.

Depuis sa fondation, soit en 4 ans, l'œuvre des bandes postales a rapporté 10.476 francs dont 1.881 fr. pour Roubaix. L'exercice 1907 a fourni un bénéfice net de 3.690 francs.

Il ne faut pas en rester là. Tous les catholiques roubaisiens, qui ne se servent pas encore des bandes postales des écoles libres, voudront coopérer à des résultats plus importants encore.

Voici pour Roubaix et ses environs, la liste des dépositaires des bandes postales du Comité des écoles libres catholiques :

Fr. Delebelle, 34, rue Pierre-aux-Chênes ; bureaux de la « Croix », 84, Grande-Rue ; « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue ; Flipo-Broutin, 81, Grande-Rue ; Lectures Populaires, 29, Grande-Rue ; Jénicot, 18, rue de la Gare ; Martin Frémont, 36, rue de Lannoy, G. Delebois, 109, même rue ; Mercier-Vaux, 31, rue Parmentier ; Vrouchent, 27, Grande-Place ; J. Pollet, 39, rue de Rohan ; Schwerzig, 216, rue de Lille ; Léon Verez, 113, rue de l'Industrie; Plouvier-Fontenelle, place Notre-Dame; Voleke, 10, rue de l'Ermitage ; Deschamps, 17, rue Saint-Vincent de Paul.

Blanc-Seau : G. Debonnet-Dupuy, 48, rue de Constantine.

Mouvaux : Voogel, 91, rue de Lille.

Lannoy : Leclercq, imprimeur du Lannoyen.

Lys : Delebois, 8, rue de la Motte-au-Bois.

## A la Commission Sanitaire

On nous communique le compte-rendu suivant :

La Commission sanitaire de la 3e circonscription de Lille, siégeant à Roubaix, vient de se réunir pour sa dernière séance de l'année 1908.

Après étude des diverses questions inscrites au procès-verbal, M. Demora, secrétaire de la Commission, a donné lecture de son rapport de fin d'année :

Durant l'année 1908, la Commission a tenu 28 séances au cours desquelles elle a examiné 154 dossiers concernant différentes affaires. Ces dossiers se répartissent de la façon suivante : 71 ont été envoyés par M. le Préfet du Nord, 32 par les communes de la circonscription sanitaire. Les 71 dossiers émanant de la préfecture se décomposent de la manière suivante : 128 tueries particulières, 11 vacheries, 6 écoles, 5 torréfactions de café, 5 installations d'appareils à acétylène, 3 brasseries, 2 fabriques d'allume-feux, 2 reglements sanitaires, 2 briqueteries, 1 atelier de construction, 1 fonderie, 1 abattoir, 1 fabrique de caton, 1 fabrique de carreaux en ciments, 1 scierie, 1 dépôt d'os et chiffons.

Les rapports d'enquête sur place se répartissent ainsi : 28 pour Roubaix, 6 pour Wattrelos, 6 pour Willems, 6 pour Baisieux, 4 pour Croix, 3 pour Leers, 3 pour Annappes, 3 pour Ascq, 3 pour Sailly, 3 pour Wasquehal, 2 pour Lannoy, 2 pour Chéreng, 1 pour Flers, 1 pour Tressin. Sur ces 71 rapports, il n'y a eu que 4 % défavorables aux installations déjà existantes; ils sont devenus favorables par l'observation des conditions énoncées dans les arrêtés d'autorisation intervenus.

En ce qui concerne les 83 interventions dues à l'initiative des municipalités, elles se répartissent toutes à des groupes de logements insalubres : Elles se chiffrent à 56 pour Roubaix, 24 pour Wattrelos et 1 pour Leers.

Les 83 avis donnés par la Commission pour trancher les différends entre les municipalités et les propriétaires ont été précédés de l'étude attentive des dossiers, de la comparution devant la Commission des propriétaires qui ont été invités, dans les délais légaux, à venir présenter leurs observations sur les rapports des maires. A la suite de ces comparutions, de nombreuses enquêtes sur place. Si grâce à ces avis le nombre des logements insalubres a déjà diminué, il est de toute justice de reconnaître que pour Roubaix la tâche de la Commission a été facilitée par la clarté et la précision des rapports du directeur du bureau d'hygiène de Roubaix. Par ses débuts, la ville de Wattrelos promet de nous soumettre de nombreux dossiers, répondant ainsi à nos espérances. Félicitons-en le secrétaire de la mairie de Wattrelos et ses collaborateurs, qui, bien inspirés de l'esprit de la loi, ont présenté des dossiers parfaitement ordonnés et précis.

Comme exemple à suivre dans la protection de la santé publique pour la lutte contre les logements insalubres, Roubaix et Wattrelos peuvent être cités aux 19 autres communes de la circonscription sanitaire.

Six vœux furent soumis à M. le Préfet pendant le cours de l'année, et la Commission a lieu de se féliciter de la suite qui leur a été donnée :

Le premier concernait les vacheries, établissements insalubres classés en 3e catégorie; le nombre des dossiers examinés en a démontré toute l'opportunité.

Le deuxième concernait l'inspection des viandes et le transport des denrées alimentaires: il est à l'étude au Conseil général.

Le troisième n'était qu'un rappel d'un ancien vœu concernant l'insalubrité, les courants d'air, le chauffage et le manque d'aération des voitures de la Compagnie des Tramways. M. le Préfet l'a solutionné par un arrêté. Puisse le service du contrôle en faire apprécier tout le bien-fondé.

Le quatrième concernait la protection de la santé publique contre les épidémies. Il a été complété par une notice qui fut envoyée aux communes de la circonscription sanitaire.

Il s'agissait, à l'époque, de se prémunir contre l'invasion du choléra. Ce vœu, outre qu'il a pour effet de faire prendre certaines mesures sanitaires indispensables, a encore contribué à tranquilliser certains esprits apeurés.

Le cinquième, relatif à l'organisation du bureau d'hygiène de Wattrelos, s'explique par la nécessité de ce service, prouvée par le nombre de dossiers qui nous furent soumis.

Le sixième est relatif aux avis de la Commission sanitaire au sujet des décisions. Il sera solutionné par M. le Préfet.

En résumé, notre Commission a examiné en 1908 autant de dossiers que pendant les années 1906 et 1907 réunies. Cela ne prouve-t-il pas suffisamment, par l'œuvre accomplie, toute l'importance de la nécessité de son fonctionnement.

**PAOISSE SAINTE-ELISABETH. — Cercle Saint-Eloi.** — Le jour de Noël, la Chorale Saint-Eloi exécutera à cinq heures, la Messe à trois voix de Dom Adolfo. Solistes : MM. Alphonse Dutoit, directeur ; Louis Huygues, sous-directeur, et Joseph Huygues, premier chantre de la paroisse.

Au commencement de la messe, M. Alphonse Dutoit chantera le « Noël » d'Adam. Pour terminer la chorale exécutera le chœur de Bouond : « Chantez ! Noël ! »

A cette Messe solennelle doit avoir lieu la communion générale des hommes et des jeunes gens du cercle. A la sortie, réunion dans la grande salle habituelle. Café et distribution des coquilles.

Aux Vêpres de trois heures, M. l'abbé Delaire, aumônier des Œuvres de Tourcoing, et directeur de la Ligue des Femmes Françaises, donnera le sermon de circonstance.

A six heures précises, dans la salle des fêtes, aura lieu l'Arbre de Noël pour tous les enfants du patronage. Leurs parents, ainsi que les membres actifs et honoraires de l'Œuvre sont invités à cette fête de famille.

Une distribution générale de coquilles et d'oranges sera faite aux enfants et jeunes gens du patronage.

**La Fraternité des Hommes du Tiers-Ordre de Roubaix** aura ses réunions dimanche 27 décembre, à six heures et demie et à onze heures trois quarts du matin, 98, rue Pellart.

**Œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt de Couchage.** — Le Comité rappelle aux généreux souscripteurs que le tirage des primes 1907-1908 aura lieu le dimanche 27 décembre, à onze heures et demie, salle Sainte-Cécile, rue Saint-Georges.

Les quelques carnets de souscription qui restent chez les principaux débits de tabac sont presque épuisés ; que les retardataires se pressent s'ils veulent participer au tirage des 32 magnifiques primes.

*Don reçu.* — L'assemblée générale de la Société de secours mutuels des Garçons Limonadiers et Restaurateurs et Assimilés de Roubaix-Tourcoing, dite « Mutuelle Union », dont le siège était à Roubaix, 32, rue Saint-Georges, en proclamant la dissolution de cette société, a décidé de verser le reliquat de la liquidation à l'œuvre de la Bouchée de Pain.

Ce reliquat montant à 150 francs a été remis au trésorier de l'Œuvre.

Le Comité remercie sincèrement ces généreux donateurs et espère que ce bon exemple sera suivi.

**L'Assurance au décès.** — Au cours de la dernière réunion qu'ils ont tenue, les partisans de l'assurance au décès ont décidé, plutôt que de fonder une nouvelle société, de créer une Section Roubaisienne ou Section du Nord de l' « Association du Commerce et de l'Industrie », dont le siège est à Paris.

Une nouvelle réunion aura lieu lundi 28 décembre, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel de France, pour procéder à l'élection du Comité définitif.

Les personnes nées de 1853 à 1858 et qui seraient désireuses de faire partie de la Société sont priées d'envoyer leur adhésion avant le 28 courant au siège provisoire, Hôtel de France. La limite d'âge, qui est actuellement fixée à cinquante ans, devant être abaissée à quarante-cinq ans, à partir du 1er janvier, elles ne pourraient plus être admises après la date indiquée.

**Solidarité du Nord et du Pas-de-Calais,** société mutuelle ayant son siège Café Wagnon-Rogez, 2, boulevard Gambetta, organise pour le jour de Noël une fête de famille pour ses sociétaires, laquelle sera suivie d'une distribution de jouets, coquilles, bonbons aux pupilles.

**La Bonne Chanson,** les douze numéros de l'année, magnifiquement reliés, avec couverture, coloriage blanc et or, très joli cadeau à offrir à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

**Les concessions échues au cimetière.** — Les terrains du cimetière désignés ci-après vont être repris par la Ville :

1° Les terrains concédés pour 15 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er janvier 1909;

2° Les terrains concédés pour 30 ans et dont les actes sont expirés avant le 1er janvier 1907;

En conséquence, les personnes propriétaires d'épitaphes placées sur ces terrains sont priées de les faire enlever, avant le 1er février prochain, à défaut de quoi, il y sera procédé d'office par des agents de la Ville et les matériaux seront emmagasinés conformément à l'art. 62 du Règlement du Cimetière.

Pour faire enlever les dites épitaphes, les intéressés devront en faire la demande, par écrit, à l'Administration municipale.

Le Maire de Roubaix disposera des épitaphes emmagasinées depuis un an si les intéressés ne les ont pas réclamées avant le 1er janvier 1909.

**LA BLANCHISSERIE DE LINGE** de OTTON-MOCHE, à LOMME
( PASSE A ROUBAIX, LE Mardi )

**Professeur de dessin diplômé,** Pensionnat Saint-Louis, donnerait leçons de dessin et de peinture. Portraits à l'huile et entièrement faits au crayon.

**L'adjudication des fournitures de bureaux nécessaires aux services municipaux** a eu lieu hier matin, à la mairie et a donné les résultats suivants :

1er lot : Adjudicataire, M. Castelain, rabais 26,05 %. — 2e, M. Reboux, 34 %. — 3e, M. Castelain, 43,50. — 4e, id., 43,60. — 5e, M. Reboux, 25 %. — 6e, M. Castelain, 30,20. — 7e, id., 30,50. — 8e, M. Reboux, 30,55. — 9e, M. Castelain, 32,20. — 10e, id., 20,20. — 11e, id., 21 %. — 12e, id., 35,20.

**Cécilia Roubaisienne.** — Par exception, la répétition générale du samedi 26, commencera à 8 h. précises pour être terminée à 9 h. 1/2.

**Halle Filipo.** Meilleur marché que partout.

**Société de secours mutuels des Anciens Sous-Officiers français.** — L'assemblée générale du 4e trimestre aura lieu dimanche 27, à 4 h. 1/2 du soir, au café Delattre. Ordre du jour :

Situation financière au 4e trimestre; Rapport de la Commission des finances pour l'année 1908; Rapport de la Commission des fêtes pour la fête annuelle de février prochain.

Toute absence non excusée par lettre avant l'assemblée, est passible d'une amende de 0.50. Les sociétaires sont priés de se munir de leur carte d'identité pour le pointage après la réunion.

**La chorale « La Renaissance »** du Grand Saint-Joseph se fera entendre le jour de Noël, en l'église Saint-Joseph, à la messe de quatre heures et demie, dite messe de minuit, sous la direction de M. Devos.

### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

*Audience du 24 décembre*

A PROPOS D'UN TAMPONNEMENT. — Le tribunal est appelé à juger une affaire de tamponnement survenue le 29 novembre dernier. Vers deux heures de l'après-midi, ainsi que nous l'avons dit, deux fiacres qui s'étaient élancés, rue de la Gare, au devant d'un voyageur, en face du Café Moderne, avaient été tamponnés et en partie démolis par un tramway venant de Tourcoing.

Me Wibaux, qui défend les cochers Flipo et Leery, demande l'annulation des arrêtés municipal et préfectoral sur la circulation des tramways qui, dit-il, sont en contradiction avec les décrets.

M. le juge de paix se déclare incompétent et renvoie l'affaire devant le procureur.

LES VIOLENCES. — Une journée de travail à Pal Olivier et Achille Couque, pour coups réciproques. — Une journée de travail à Becquart et à Maria Cruycke et, en plus, un franc de dommages-intérêts à cette dernière pour violences sur leur voisine. — Louis Demeyer et Edouard Bus se sont battus, trois journées de travail au premier, une journée au second.

### ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

**NOEL : Dràches, Bûches, Sabots en Chocolat Thomas, 5, rue du Priez, Lille.**

Du 24 décembre 1908

Naissances. — Jeanne Van Norden, avenue Julien-Lagache. — Laure Debègne, boulevard de la République, 2. — Henri Van Bastelaere, rue du Pile, cour Orange, 9. — Agnès Allewaert, rue de la Vigne, 26.

Décès. — Julienne Remmery, 69 ans, ménagère, rue Philippe-le-Bon, 26. — Raymond Castelain, 1 mois, rue Saint-Joseph, 6. — Pierre Carpentier, 84 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Maurice Deschietère, 2 jours, quai du Sartel, 2.

Mariage. — Alexandre Sturbaut, rattacheur, rue de la Balance, 80, et Fernande Mongin visiteuse de tissus, rue des Longues-Haies 225.

## WATTRELOS

**Avis aux conscrits.** — Les jeunes gens du canton de Roubaix-Nord sont invités à se présenter à la Mairie (bureau militaire), dans la journée de demain samedi, 26 décembre, pour signer leur notice individuelle et retirer leur bulletin de renseignements.

Le bureau est ouvert de 9 heures à midi et de 2 à 9 heures du soir.

Tous les conscrits du canton de Roubaix-Est, qui ne se sont pas encore présentés, devront le faire dans la journée de demain.

**Fraude.** — Les préposés de douanes Verwaerde Victor et Purgagon Joseph, de service au Grimonpont, ont arrêté hier, vers 4 heures du soir, Drapier Stanislas, 37 ans, tailleur de pierres à Callonne (Belgique) et Stetenfeld François, 24 ans, électricien à Roubaix, porteurs de 25 kilos de café vert et 800 grammes d'allumettes, valeur totale 78 fr. 60.

WATTRELOS. — du 24 décembre. — Naissances. — Eugène Lucq, rue du Laboureur. — Aline Houtequi, rue Claude-Bernard, 5. — Jules Poteau, Petit-Tournai. — Irène Halleux, rue d'Audenarde.

Décès. — Marthe Castelain, 29 heures, rue Carnot, 139. — Juliette Vandermersch, 48 ans, ménagère, rue de l'Hôpital, 4.

## CROIX

**Legs Brame.** — La commission chargée de distribuer le legs annuel de trois cents francs de M. Brame, a décerné trois récompenses de cent francs chacune à Henri Barin, rue Jacquart, 17 ; Louise Lens, cour des Deux-Moulins ; Charlotte Debon, fort Boulanger, 2, pour soins donnés chez eux à leurs ascendants directs et légitimes.

Cette commission, composée de MM. l'abbé Rafin, curé de Saint-Martin ; Stien, maire, et Talliez, adjoint, s'est réunie jeudi matin, à la Mairie.

**Démission d'un officier des pompiers.** — M. Simon, lieutenant des sapeurs-pompiers de Croix, vient d'envoyer sa démission à M. le Préfet du Nord.

**Fête de Noël.** — La Chorale Léon XIII, ouvrira à la messe de dix heures : « Kyrie », « Sanctus » et « Agnus » de la messe de la Jeunesse Catholique, de l'abbé Lacroix : le « Gloria », sur des airs de Noël, de Mme Elisabeth Réboux et le « Credo », de Constant Sieg, le tout avec accompagnement d'orchestre symphonique.

— La fête de bienfaisance organisée par les trois conférences Saint-Vincent de Paul de la paroisse Saint-Pierre aura lieu ce soir, à 5 heures précises, au Cercle Catholique.

**Accidents de travail.** — Un ouvrier terrassier, Auguste Ovaere, 37 ans, demeurant à St-Genois (Belgique), en voulant caler un wagonnet chargé, a eu la main gauche comprimée entre l'une des roues et le rail. Le docteur Iebecques a pansé les blessures qui nécessiteront au moins trois semaines de repos.

— A l'imprimerie Lefebvre et Nisse, Aline Noelain, 16 ans, rue Bell, 45, a eu l'annulaire gauche écrasé à une porte qui s'est fermée brusquement. 12 jours de repos. Docteur Demoulin.

**Un trousseau de clefs** a été trouvé par M. Louis Maes, domestique chez M. Desmulliez, épicier à La Croix-Blanche. Le lui réclamer.

CROIX. — du 24 décembre. — Paulette Lefebvre, boulevard de la Chapelle, 52.

## WASQUEHAL

**Avis aux réservistes.** — Les réservistes et territoriaux convoqués pour accomplir une période d'instruction au cours de 1909 et qui désirent obtenir des secours, doivent faire leur demande à la mairie. Ils sont priés de s'y présenter dans le courant de la semaine, avec leur carte-avis et leur livret de mariage.

**Un enfant a la jambe cassée.** — Hier matin, vers 9 heures 1/2, un domestique de M. Piat, distillateur, au Petit-Wasquehal, rentrait, dans une grange, avec un camion de paille.

Arrivé dans la grange, le petit Julien Ducrocquet, âgé de 7 ans, fils de M. Ducrocquet, maître de labour, au compte de M. Piat, qui suivait le camion avec ses frères, reçut sur la jambe gauche un certain nombre de bottes.

Lorsqu'on retira l'enfant, on s'aperçut qu'il avait la jambe fracturée, à hauteur de la cuisse. Il reçut les soins du docteur Butin, qui réduisit la fracture et ordonna un repos de 6 semaines.

**Accident de travail.** — Un manœuvre de l'usine des Produits Chimiques, Eycken et Leroy, Achille Lefebvre, 18 ans, rue du Petit-Cottignies, 11, a eu la première phalange du majeur de la main gauche sectionné sous un rouleau en déchargeant une lourde cuve. Le docteur Butin, qui lui a donné ses soins, lui a prescrit 30 jours de repos.

## LANNOY

**Accident de travail.** — Dans la cour de la filature Parent-Montfort, rue Saint-Jacques, un homme de peine, Louis Padoux, 25 ans, domicilié à Lannoy, Grand-Place, à la « Petite Maison de Ville », a glissé sur une passerelle et en tombant, s'est fait des contusions violentes dans la région dorso-lombaire. Le docteur Caudmont lui a ordonné un repos de 15 jours.

**PHOSPHATINE FALIÈRES.** Aliment des Enfants

## HEM

**L'Arbre de Noël.** — Les conférences de St-Vincent de Paul et le Comité des Ecoles catholiques de la paroisse ont rivalisé cette année pour rendre plus attrayant et plus chargé le traditionnel Arbre de Noël.

Une petite fête intime et charmante a réuni mardi, à deux heures, les 400 enfants des deux écoles libres dans la grande salle N.-D. de Lourdes.

Les Dames patronnesses de l'œuvre avaient tenu à donner par leur présence un encouragement aux maîtres et maîtresses dévoués. La toute charmante petite Marie-Thérèse Guérion, au bon des élèves de N.-D. de Lourdes et le jeune Poillion au nom de l'école Saint-Corneille, ont dit gentiment en termes délicats la reconnaissance de tous pour ces bienfaitrices qui ont voulu donner de leurs propres deniers et se faire aussi solliciteuses près des familles chrétiennes.

Au nom de M. le Curé que son état de santé retenait chez lui, M. l'abbé Denhaene, à son tour a remercié et félicité les généreuses bienfaitrices : « C'est, dit-il, par leurs prières au petit Jésus de la crèche, que ces chers enfants répondront à toutes vos largesses. » Il réclame aussi une large part de prières pour le bon père et grand bienfaiteur des écoles qui souffre de ne pouvoir présider cette fête de famille. Espérons que, grâce à vos pressantes supplications, le Bon Dieu lui rendra force et santé et que la semaine prochaine vous aurez le bonheur de lui offrir vos souhaits de bonne année. »

Après un chant et une saynète de circonstance, ces dames procèdent à la distribution impatiemment attendue de galoches, jupons, châles et vêtements divers ; quand tout-à-coup des cris de joie et des applaudissements éclatent, provoqués par l'entrée triomphale des belles et grandes coquilles, toutes chaudes, toutes dorées. On ne tarda pas à leur donner une preuve de tendre affection en les caressant... fortement.

**Il nous revient qu'aux écoles officielles le jour de... Noël, à 10 heures du matin, des... coquilles seront distribuées aux enfants.**

Nous serions curieux de savoir le motif d'une telle distribution un jour de... Noël à l'heure de la grand'messe.

Où est la neutralité ? où est la logique ?

**La chorale Saint-Corneille** interprétera, à la messe de 10 h., la belle messe de Desanges à 3 voix. Les vêpres seront chantées à 3 h. et suivies d'un salut solennel pendant lequel sera exécuté le grand Oratorio de Lambillotte avec accompagnement d'orchestre.

**La séance** instructive et récréative du dimanche 27 commencera à 5 h. Les personnes qui désirent y assister peuvent se procurer des cartes d'entrée gratuites chez les membres du comité catholique.

Les cartes jaunes de la séance de novembre ne peuvent pas servir pour dimanche prochain. Seules les cartes rouges donneront accès à la séance.

Moyennant 0,25 on peut réserver ses places. S'adresser chez MM. Edmond Béghin, Oscar Gosman, Henri Wagnon et Mme Alf. Dereux.

**Paroisse Saint-Joseph.** — La Retraite préparatoire à la fête de Noël a commencé lundi et a été bien suivie par la population. Les prédications furent données chaque soir, à 7 heures 1/2, par M. l'abbé Desplanque, le sympathique directeur des Ecoles Catholiques de Roubaix.

Aujourd'hui, jour de Noël, à 10 heures, la Chorale Saint-Joseph exécutera la messe en mi bémol de Battman. A 3 heures, messe basse avec chants, par les jeunes filles de la Réunion Dominicale. A 3 heures, vêpres solennelles et sermon de clôture de la Retraite.

**Dévalisseurs de basse-cour.** — Des malfaiteurs jusqu'ici inconnus, ont pénétré dans la nuit de lundi à mardi, dans le poulailler de M. Louis Picard, épicier, rue Poivrée. Ils ont fait main-basse sur 18 poules et deux coqs. L'importance du vol s'élève à 55 francs.

HEM. — du 23 décembre. — Naissances. — Mireille Renaux, Citadelle. — Maria Dellemme, Citadelle.

# TOURCOING

**Pharmacies de garde pour le vendredi** 25 décembre, à partir de midi. — MM. Vanneufville, rue St-Jacques, 4; Dumeril, rue Winoc-Chocquet, 90 bis. — Dujardin, rue d'Anvers, 38; Déclerq, rue de Menin, 164;

**L'Arbre de Noël de l'Union Sociale et Patriotique.** — C'est aujourd'hui, jour de Noël, que les sections de l'U. S. P. feront la distribution de l'Arbre de Noël.

A trois heures après-midi, à la Nouvelle-Aventure, rue du Château, 50.

A cinq heures, au Vert-Biaudet, rue de Paris ; à la section des Francs, café Flament ; au Vert-Feuillage, rue du Dragon ; à la section des Phalempins, rue du Vélodrome et au Café du Commerce, rue Nationale.

Le dimanche 27, à cinq heures, la section de la Croix-Rouge fera sa distribution dans son nouveau local, Café de l'Harmonie, place de la Croix-Rouge, 12.

Dans toutes les sections des fêtes intimes sont organisées par les membres de section.

Le Comité profite de cette circonstance pour remercier les généreuses personnes qui ont contribué à la réussite de l'Arbre de Noël de l'U. S. P.

**Association des Anciens Elèves de l'Ecole Industrielle.** — L'assemblée générale annuelle aura lieu le 26 décembre courant, jour de Noël, à onze heures du matin, dans le local de l'Association. — Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale. — Rapport du Comité d'administration sur la marche de la société durant l'année qui se termine ; Prévisions pour l'année prochaine. — Compte-rendu financier. — Examen de propositions diverses présentées par des sociétaires. — Elections de quatre membres du comité d'administration en remplacement de quatre sortants à fin de mandat.

**La taxe sur les chiens.** — Le délai imparti pour la déclaration à faire à la Mairie par les possesseurs de chiens non encore imposés, expirera le 15 janvier prochain. Le nombre et l'usage des chiens devront être indiqués. La taxe sera triplée pour défaut de déclaration ou pour déclaration incomplète ou inexacte.

Lorsqu'un contribuable aura été soumis à un accroissement de taxe et que pour l'année suivante, il ne fera pas la déclaration exigée, ou fera une déclaration incomplète ou inexacte, la taxe sera quadruplée dans le premier cas et triplée dans le second.

**Recensement des chevaux et pigeons voyageurs.** — Il est rappelé à MM. les propriétaires de chevaux, qu'aux termes de la loi du 3 juillet 1877, ils doivent sous peine d'une amende pouvant varier de 25 à 200 francs, faire à la mairie, bureau militaire, du 1er au 31 décembre 1908, la déclaration des chevaux qu'ils possèdent. La même obligation est imposée à MM. les amateurs colombophiles qui élèvent et entraînent des pigeons voyageurs.

**NOËL ! NOËL !** Du 18 au 31 décembre. — Vente prix réduits Couvertures, Cambis, Couvre-p., Calec., Bas, Gil. ch., Châles, chez Dujardin-Delvoye, r. de Roubaix, 33.

**La main dans un engrenage.** — Une ouvrière moulineuse, Zoé Lecroart, 20 ans, occupée chez MM. Masurel frères, en voulant retirer un torchon engagé dans son métier, a eu la main gauche entraînée dans un engrenage. Les docteurs Decherf et Hurez ont pratiqué l'ablation des 2e et 3e métacarpiens et ont constaté la section d'un tendon.

L'incapacité de travail sera permanente partiellement et la cicatrisation des plaies exigera un repos de six semaines.

**Les extradés.** — Les gendarmes ont remis aux autorités belges : Philémon Wolf, 29 ans, recherché par le parquet de Gand, pour vol; Joseph Michaux, 32 ans, mineur, poursuivi pour vol par le parquet de Charleroi; enfin Albini Vandeputte, 25 ans, condamné par défaut à 6 mois de prison pour coups et blessures à Courtrai. Les deux premiers prisonniers sortaient de la prison de Lille; le troisième de celle de Béthune.

**La fraude.** — Les douaniers du Touquet ont arrêté, samedi matin, Henri Hémart, 42 ans, tisserand, né à Reims. Cet homme était porteur de 10 kilos d'allumettes belges. Remis à la gendarmerie, il a été transféré à Lille.

### ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 24 décembre

Naissances. — Suzanne Dhalluin, rue d'Annot, 5. — Devot Lucienne, rue de la Cloche, 45. — Vandersteen Noel, rue Nationale, 122.

Mariage. — Arthur Catoire, rattacheur, et Desprez Valentine, doubleuse.

Décès. — Bino Laurent, 72 ans, rue de Tournai, 53. — Cau Marcel, 16 ans, rue de Gand, 88. — Fouréz Adélard, 67 ans, rue de Lille, 121. — Delmarre Marie, 80 ans, rue d'Havré, 3.

## HALLUIN

*Remise d'une médaille d'or*

## à M. Louis Odou-Loridan

**administrateur de la Caisse d'Epargne**

Dès 1868, la Caisse d'Epargne de Tourcoing, voulant propager les bienfaits de son institution, se rapprocher des populations et répandre de plus en plus autour d'elle, surtout parmi les classes laborieuses, le goût de l'épargne, décidait la création de succursales dans plusieurs communes dépendant des cantons de Tourcoing.

La ville d'Halluin fut choisie en premier lieu comme étant de toutes les localités rattachées à Tourcoing, la plus éloignée et celle qui renferme le plus grand nombre de personnes appartenant aux classes laborieuses, en vue desquelles les Caisses d'Epargne ont été fondées. Une succursale fut donc érigée qui tint sa première séance le 27 décembre 1868.

L'administration de cette succursale était confiée à un Conseil de Directeurs composé du maire d'Halluin, président de droit, et de six autres membres domiciliés dans la commune.

Parmi ces membres aujourd'hui disparus, un seul est encore en fonctions, c'est M. Louis Odou-Loridan.

Voilà donc quarante ans qu'il remplit gratuitement la charge délicate d'administrateur, quarante ans qu'il se dépense et se dévoue pour l'œuvre si intéressante de l'épargne.

M. Odou est, des administrateurs de la caisse-mère et des succursales, sinon le plus âgé, celui qui compte le plus d'années de présence ; pour la succursale, il est celui qui assume la plus lourde charge car il s'est toujours réservé les mois où le travail est plus excessif ; actuellement encore, malgré son âge, c'est lui qui tient les séances de janvier où les opérations sont très nombreuses et des plus variées.

Ceux qui connaissent la délicatesse, la serviabilité et le zèle de M. Odou ne seront pas étonnés de sa conduite et se souviendront que, par ailleurs, dans toutes les circonstances où on a eu besoin du concours d'une personne pratique et dévouée, jamais on n'a fait en vain appel à ses sentiments d'homme juste, prudent et énergique, aimant profondément sa ville et les œuvres administratives qui s'y rattachent.

En 1903, à l'époque où la Caisse d'Epargne de Tourcoing acquit son autonomie, la succursale fut mise en demeure d'adopter un nouveau règlement et d'élire un président. M. Louis Odou-Loridan fut unanimement désigné par ses collègues qui entendirent, par cette manifestation, rendre hommage à ses nobles qualités.

Le Conseil de direction de la Caisse-mère, de son côté, n'avait pas manqué d'apprécier la valeur des longs et utiles services rendus par M. Odou et désirant marquer sa reconnaissance il lui vota, lors d'une de ses dernières séances, une médaille d'or.

Cette récompense lui sera remise dimanche prochain, vers 10 h. 1/2, à la Mairie, en présence des administrateurs de la succursale, par MM. Jules Ducoulombier, président, et Eugène Desseaux, secrétaire du Conseil de Direction de la Caisse d'Epargne de Tourcoing, accompagnés de M. Louis Evrard, agent-général-caissier.

## Réunion de l'Union Commerciale

Mercredi soir, à 8 h. 1/2, l'Union Commerciale d'Halluin a tenu une réunion générale dans la salle de la mairie. 120 personnes environ y prenaient part. M. Samuel Lefebvre présidait entouré de MM. Cyrille Schout, Paul Baudin, Bruno Déforme et J.-B. Deleu.

M. Lefebvre, au nom de la commission provisoire, adresse toutes ses félicitations aux commerçants halluinois, pour l'empressement qu'ils apportent à se rendre à la réunion. Cela prouve qu'ils ont compris le but de l'œuvre qui est de protéger et de défendre la cause des commerçants et habitants halluinois. Il réclame de ces derniers une active propagande auprès de leurs collègues qui n'ont pas encore adhéré à la société. Il faut leur faire comprendre l'utilité de l'association et les bienfaits qu'elle procure. Plus les membres seront nombreux, plus de force ils auront dans leurs réclamations. Quoique n'étant qu'à son début, l'Union Commerciale a déjà fait ses preuves.

« A la demande de plusieurs intéressés, ajoute M. Lefebvre, nous sommes allés au nom de la Société faire une démarche près de M. Détretin afin de le prier d'accorder les autorisations nécessaires pour qu'Halluin puisse fêter Sainte Catherine et St-Nicolas comme cela se fait dans les villes voisines.

M. le Maire accorda gracieusement ce qu'on lui demandait, ajoutant : Pour ma part, je ne vois aucun inconvénient à satisfaire votre demande et je comprends très bien que le commerce d'Halluin a besoin de s'organiser.

Nous sommes heureux de pouvoir féliciter M. le Maire de nous avoir témoigné tant de sympathie » .

M. Lefebvre a dit que puisque la société compte déjà tant de membres il y aurait lieu de nommer la commission définitive : il propose le 17 janvier, comme date du vote ; celui-ci aura lieu de 7 heures à midi et sous enveloppes fermées. Adopté.

Les personnes qui voudraient faire partie de la commission peuvent se faire connaître à M. J.-B. Deleu.

Un assistant demande que l'association soit convoquée en réunion générale lors de l'installation de la commission. Adopté.

Les statuts dont il est donné lecture sont approuvés ; ils seront imprimés et remis à chaque sociétaire.

M. Deleu rend compte de la situation financière : Recettes 122 fr., dépenses 45 fr., excédent de recettes, 77 fr..

M. Paul Baudin demande qu'on fasse paraître une revue mensuelle qui rendrait compte des opérations de la société, en même temps qu'elle donnerait le nom de tous les adhérents. Adopté.

M. Bauduin, au nom de la société, adresse des remerciements à la Presse, pour le concours qu'elle n'a cessé d'accorder à la société depuis sa fondation. Il exprime sa reconnaissance aux reporters présents.

A la fin de la réunion, de nouvelles adhésions ont été recueillies. Le nombre d'adhérents dépasse aujourd'hui 250.

La commission tiendra ses réunions au Café de l'Ancien Centre, rue Varna. Les réunions générales auront lieu à la mairie.

**Une grande fête de gymnastique** aura lieu dans la salle du « Café de la Mairie », vendredi 25 et dimanche 27 décembre, à 5 heures et demie du soir ; elle est offerte à ses membres protecteurs et honoraires et aux familles de ses membres par « L'Halluinois », moniteur-chef : M. J.-B. Vercruysse.

Programme : Entrée des Gymnastes ; Série à mains libres (Gymnastes) ; Assaut de sabre, par MM. E. Poupart et J. Houplinus ; Romance, X. ; Série avec barres (Gymnastes); Monologue, E. Poupart ; Poses plastiques ; Travail athlétique par les frères Maertens ; Barres parallèles. — « Les deux veuves ».

Prix des places : Premières, 1 fr. ; Secondes, 0,50 ; Troisièmes, 0,25. Une quête sera faite au profit des gymnastes sous les drapeaux.

**Procès-verbal** a été dressé à Ernest V..., rue Saint-Pierre, pour avoir refusé de laisser vacciner son enfant.

**Pharmacien de service** le vendredi 25 décembre : M. Verclytte, rue de Lille.

HALLUIN. — Du 23 décembre. — Naissances. — Desuttér Adolphe, rue de Lille, cour Devos. — Vanglabeke Louise, id.

Décès. — Colpaert Georges, 3 mois, rue de Lille. — Broutin Virginie, 63 ans, rue de la Lys. — Mestdag Suzanne, 6 mois, rue Notre-Dame. — Declercq Maria, 7 mois, cité Montebello. — Békaert Léonard, 60 ans, rue du Moulinel cour Porchet.

HALLUIN. — Du 24 décembre 1908. — Naissances. — Cornart Noël, chemin de Neuville.

Décès. — Descamps Marie, 4 ans, rue Varna, 1.

### NEUVILLE-EN-FERRAIN

**Union Libérale Républicaine.** — Le Comité Directeur de l'Union Libérale Républicaine de Neuville organise pour le dimanche 27 décembre, sa grande réunion générale annuelle.

Un salut solennel sera chanté à quatre heures, en l'église de Neuville, à l'intention de tous les membres actifs et protecteurs, décédés depuis la fondation de la société, en 1902.

A cinq heures très précises au Café de la Pomme d'Or, siège social, aura lieu la réunion générale des adhérents de toutes les sections, sous la présidence de M. Alfred Duquesne, président du Comité Directeur.

M. Battet-Rogez, de Lille, mutualiste ardent en même temps que brillant orateur, viendra apporter un éclat tant particulier à cette assemblée générale. Il entretiendra son auditoire des bienfaits de la Mutualité à notre époque et de son rôle spécial dans le monde du travail.

M. Germain Smis, secrétaire général, donnera lecture du compte-rendu de l'année 1908.

Le Comité-Directeur invite tous les électeurs de la commune à venir entendre, très nombreux, et applaudir chaleureusement M. Battet-Rogez qui consacre son talent de grand orateur et son inépuisable dévouement à toutes les œuvres mutualistes intéressant les populations laborieuses du Nord.

Les adhésions des nouveaux membres seront reçues par le secréta